Réunion Correspondants de hameaux

5 octobre 2017 à 19h à la salle de la mairie

Correspondants présents : Jean Marc Calandre(Perquelin), Bernard Jondeau (Battour), Cécile Tellier (Cherlieu), Olivier Michel Mazan (Cherlieu), Rémi Desfontaine (Cotaves), Isabelle Pageot (Guillets), Jean François Carliez (la Diat).

Élus présents : Christian Maffre, Jeanne Gérondeau.

Objet de la réunion : Christian répond à toutes les questions des correspondants concernant la gouvernance de St Pierre, et propose deux ateliers de hameaux en Novembre.

A- VOCABULAIRE

- Correspondant : désigné par ses voisins ou s’auto-désigner, le correspondant est le porte-parole de son hameau, ou groupe de hameaux. Il peut y en avoir plusieurs par hameau ou par groupe de hameaux.

- Ateliers de hameaux : pilotés, animés par la mairie (Christian Maffre), les ateliers accueillent les problématiques, idées venant des hameaux. Elle en fait la synthèse pour les traduire en projets, débattus en conseil, concrétisés dans le trimestre de leur validation. Ils valorisent et servent de support de communication inter-hameaux des actions déjà entreprises, en cours ou en projets des habitants de hameau.

- Conseils de hameau (ou autre nom à trouver selon inspiration – rencontre, réunion, apéro…) : pilotés par les habitants de hameaux de façon indépendante et autonome. Il est cependant souhaitable qu’un compte-rendu soit remis à la mairie afin que cette dernière puisse en tenir compte pour recueillir, hiérarchiser les infos, en débattre au conseil municipal ou les intégrer aux ateliers.

- Conseils des sages : regroupement de personnes ayant œuvré pour le village, ou possédant des expériences qui pourraient contribuer à alimenter une réflexion sur la vision du village-station qu’est Saint Pierre de Chartreuse. En somme qui réfléchissent son avenir. Exemple : PLUi, éclairage, agriculture, énergie …

- Conseils des jeunes : même direction, impliquer les plus jeunes dans cette vision et dans la vie du village. Les jeunes seront mieux écoutés qu’ils participent aux réponses à leurs questionnements.

B- COMMENTAIRES

- Rémi D : ne se sent pas concerné par ce « mécanisme » de vision, et de gouvernance. Plus intéressé par les actions concrètes pour améliorer le quotidien de son hameau.

Idées générales : Pour le moment les « frontières » de hameaux ne sont pas clairement définies. Elles le seront au fur et à mesure que murissent l’idée de regroupement des citoyens, et de sa concrétisation. Il n’y a pas de calendrier imposé.

- Olivier M M : trouve le concept (de gouvernance) intéressant. Risque de devenir usine à gaz, lourd, ingérable.

- Christian : Au contraire le but est de simplifier, en suivant de façon méthodique cette gouvernance, en parlant le même langage pour exprimer des choses complexes.

La Vision est justement l’outil indispensable pour concrétiser une idée. Car elle ne peut subsister qu’en posant de façon concrète un pas après l’autre. Et à chaque pas, réviser, contrôler sa direction.

Notre maire se propose de vérifier chaque année la justesse de la direction, donc de la vision donnée du village-station.

Un exemple de méthodologie : une idée validée, doit se transformer en projet, lequel concrétisé (pas forcément résolu ou achevé) dans les trois mois, pour qu’elle ne se mue en pure théorie. Pour cela, il faut maitriser le flux des idées, sélectionner des projets viables.

La mairie (Christian Maffre) se propose d’accompagner les citoyens dans cette voie.

- Bernard J : Quelle serait la responsabilité des citoyens qui réalisent un travail à la place d’un agent municipal ?

- Christian M : C’est aux citoyens d’en décider. S’ils atteignent leurs limites de réponse. La municipalité (Christian Maffre) peut être sollicitée.

- Correspondants : Quels moyens possèdent les correspondants de hameaux pour communiquer avec leurs habitants ?

Cécile : A Cherlieu, par mail, par boite aux lettres, ou bouche à oreille.

Christian M : Rédiger le texte, donner la liste des personnes à Fabienne Barris, elle se chargera de le diffuser ou de communiquer les adresses mail.

Jeanne G : Les correspondants de hameaux sont invités à écrire des articles dans la lettre mensuelle, sur tous les sujets touchant le village, les hameaux, mêmes personnels. Envoyer à Fabienne B.

Rémi D : Y a t-il un élu qui serait en charge de résoudre les conflits entre personnes dans le village ?

Christian M : Oui. Moi.

Jean Marc : Comment la mairie compte-elle communiquer sur les conseils de hameaux ?

Christian M : par Fabienne B et Jeanne Gerondeau.

Isabelle P : Le choix des lieux des ateliers de hameaux (St Hugues, St Pierre) est arbitraire ou aléatoire ?

Christian M : Oui.

La réunion se termine à 20h35. Pot convivial jusqu’à 22h15.

Notes de Jeanne Gerondeau, seront complétées par Christian Maffre